



Loire-Atlantique



Conseil individuel



Nous contacter



Nous contacter



## Objectifs

Maîtriser les impacts sur l'environnement notamment la gestion des déchets et l'eau

Valoriser les engagements environnementaux auprès des collaborateurs, clients et partenaires



## Descriptif

La marque Vague Bleue® a pour objectif de favoriser la mise en place d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Par ailleurs, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région octroient aux entreprises une aide à l'investissement pour la réalisation d'aire de carénage et la gestion des déchets dangereux.

Comment acquérir la marque Vague Bleue ?

- Faire réaliser un diagnostic environnement par le conseiller de la Chambre de métiers et de l'artisanat,
- Faire collecter par un prestataire agréé les déchets dangereux de l'entreprise,
- Signer la Charte d'engagement Vague Bleue.

A l'issue de la démarche l'entreprise bénéficiera de supports de communication qui lui permettra de valoriser sa démarche auprès de sa clientèle.

